

Registre des délibérations - Délibération n° 06 : 03/10/2017

ÉLABORATION D'UN PROGRAMME CONCERTÉ DE REVITALISATION DU VILLAGE DE MAS THIBERT

L'an deux mille dix-sept, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le trois octobre à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► Étaient présents :

- Représentant du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Cyril Juglalet
- Représentant du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana
- Représentants des Communes :
 - Commune d'Arles : Alain Dervieux, Nicolas Koukas
 - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard, Jean-Paul Gay
 - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Isabelle Henault, Roland Chassain, Roger De Murcia, Patrick Pac
- Représentants des établissements publics :
 - Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
 - Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
 - Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
 - Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
 - Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Gilles Ayme
 - Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac, Bruno Blohorn

► Avaient donné pouvoir :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Jean-Marc Martin-Teissere à Cyril Juglalet
Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Patricia Saez à Bruno Genzana
Commune d'Arles : Bernard Bacchi à Alain Dervieux
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jérôme Bernard, Marc Minoretti à Jean-Paul Gay
Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taïeb à Henri Rivas
Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan à Gilles Ayme

► Étaient absents-excuses :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Pascale Licari
Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud
Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel
Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bertrand Mazel

► Le Conseil de Parc était représenté par 20 membres

► Autres personnes présentes :

Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
Charlotte Thibault, responsable « Gestion des espaces naturels », commune de Port Saint-Louis du Rhône,
Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale », Parc naturel régional de Camargue
Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	24	24

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	58

Date de convocation 03/07/2017 RC - 370



Délibération n° 06 : 03/10/2017

ÉLABORATION D'UN PROGRAMME CONCERTÉ DE REVITALISATION DU VILLAGE DE MAS THIBERT

► Éléments de Contexte

Le village de Mas Thibert et le territoire qui l'entoure faisant partie de la commune d'Arles ont été intégrés dans le périmètre du Parc naturel régional de Camargue en 2011. Ce secteur, appelé « Grand Plan du Bourg », se caractérise par la présence de milieux agricoles et naturels humides similaires à ceux rencontrés en rive gauche du grand Rhône dans le cœur du delta, sans pour autant bénéficier de la même notoriété.

Le village de Mas Thibert est situé entre le Grand Rhône et la costière de Crau. Ce territoire, qui appartenait autrefois aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, accueille en 1962, à la sortie de la guerre d'indépendance d'Algérie, une communauté de harkis qui est aujourd'hui l'une des plus importantes de France.

Un peu au sud du village s'étendent les marais du Vigueirat, acquis par le Conservatoire du littoral et aménagés pour la protection de la nature et l'accueil des visiteurs. Encore plus au sud, le hameau de Boisviel entouré de vignobles datant de l'époque viticole de la Camargue, marque la transition avec la plaine agricole.

Le village de Mas Thibert est donc porteur d'une image forte, autour de son histoire humaine. Il est situé dans un secteur où les patrimoines naturel, rural, et culturel sont riches et diversifiés.

► Objectif de la démarche

L'objectif est de redonner un souffle à la vie locale et de valoriser les patrimoines présents. Comme dans de nombreuses zones rurales, les services actuels tendent à disparaître, et il est donc proposé de penser à un projet global de développement à l'échelle du village, en lien avec ses espaces naturels associés.

La démarche vise ainsi à obtenir une amélioration, voire une meilleure organisation de nouveaux services, le développement des transports, la mise en valeur des espaces publics et la mise en valeur des patrimoines, paysager, social et naturel existants. Elle aura pour objectif d'imaginer un développement cohérent à l'échelle du territoire du Plan du Bourg, comprenant une réflexion sur les structures de services, d'accueil et d'hébergement à venir.

► Méthode

Pour réussir cette démarche, une concertation structurée sera menée afin de :

- faire connaître l'existant et partager les enjeux ;
- bâtir ou confirmer collectivement des objectifs ;
- engager des porteurs de projets publics ou privés dans un plan d'action, avec identification du maître d'ouvrage, des financements, et définition des modalités de mise en œuvre des actions.

L'existence d'un Conseil de village, et des commissions thématiques est un gage de réussite de la démarche, d'autant que l'animation de ces instances est rendue opérationnelle par l'implication de l'Association des amis des marais du Vigueirat.

La réalisation du projet de développement affecté à cette zone de la Camargue s'inscrit pleinement dans un contexte territorial plus large :

- celui de la commune d'Arles, avec son nouveau PLU, travaillé en concertation avec le Conseil de village ;
- celui du territoire de Camargue, et notamment de la Charte du Parc naturel régional : ce projet territorial s'appuie sur les orientations et les ambitions de la Charte ;
- celui du Pays d'Arles et d'ACCM. Les ambitions de ce projet intégré pour la revitalisation de Mas Thibert et de ses espaces naturels trouvent leur traduction dans la planification territoriale ;
- au niveau régional, attendu que des problématiques liées à la vitalité des espaces ruraux restent un enjeu majeur dans la stratégie régionale.

Dans cette optique, la construction de ce projet sera réalisée en lien avec l'ensemble des Services concernés par ces différents niveaux territoriaux.

► **Plan de financement prévisionnel**

Dépenses	Montants TTC	Recettes	Montants TTC
Mission externe d'accompagnement	45 000 €	Conseil Régional PACA	20 000 €
		ACCM	20 000 €
		Commune d'Arles	5 000 €
Ingénierie	5 000 €	Autofinancement	5 000 €
Total TTC	50 000 €	Total TTC	50 000 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée :

- Accepte d'inscrire ce projet dans le programme d'actions du Parc car il répond à un enjeu fort de la charte du Parc (aménagement durable du territoire, cadre de vie des habitants et confortement des activités économiques) ;
- Autorise le Président à solliciter les crédits nécessaires et à engager les démarches y afférent.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits



Le Président,
Roland Chassain

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le **12 OCT. 2017**
Et de l'affichage effectué le **13 OCT. 2017**



